

# LILLE

## Les Fêtes de Lille

UN BEAU SOLEIL. EN EGAYE. LA DEUXIEME JOURNEE

Réchauffés par les rayons ardents d'un beau soleil d'été, la capitale des Flandres se réveille à l'aube de la journée torpide dans laquelle elle est plongée depuis dimanche matin.

Nombresux furent les promeneurs, qui circulaient par les rues de la Ville, mais la foule cependant n'attendait pas le succès qu'on aurait pu espérer, et la première journée s'était terminée plus favorablement.

LA BRADERIE FLAMANDE

Dès les premières du matin, les marchands ambulants installèrent tentes et étals tout le long de la rue de Paris.

Les commerçants de leur côté exposèrent leurs marchandises et bientôt, la rue s'anima de nombreux visiteurs.

De 10 h. à midi, la braderie bat son plein. A 15 sous les cerises... La lutte contre la vie chère n'est pas à l'ordre du jour, mais les groupes de curieux.

Linges, chaussures, ustensiles de ménage, parapluies, les objets et marchandises les plus divers sont exposés en quantité dans les nombreux étals.

Un roulement de tambours. C'est l'indéfectible tambourinaire, la veste des foires, qui appelle la foule vers son son, vers sa place à l'ordinaire blanc et rose.

Approchez-vous, vous connaîtrez les mystères de votre avenir, les événements de votre passé, et les petits secrets du présent.

Plus loin, c'est un camelot, qui vend les qualités d'une poudre insecticide. Un autre vend des chocolats, qui, comme des anges, se font entendre au tour d'un d'été.

On crie, on s'interpelle, on chahute, c'est la fête, c'est la braderie.

Un nombre incalculable de visiteurs cependant, de l'avis des commerçants, la fête fut bien loin, de briller de son éclat habituel. La pluie et les mauvais temps de la veille, avaient fait leur œuvre au sujet du commerce, et des petits marchands, du quartier populaire de notre rue de Paris.

LES CONCERTS DE L'APRES-MIDI

Le beau temps avait amené dans les rues de Lille, dans les jardins, autour des estrades sautées, tout un concert de joie, un nombre public avide de distraction. Nos sociétés musicales qui se font entendre en occasion, abiment grand succès.

Le 10 h. 30, la Musique du Centre, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 11 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 12 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 13 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 14 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 15 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 16 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 17 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 18 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 19 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 20 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 21 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 22 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 23 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 24 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 25 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 26 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 27 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 28 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 29 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 30 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 31 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 32 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 33 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 34 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 35 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 36 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 37 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 38 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 39 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

Le 40 h. 30, la Musique de la Ville, sous la direction de M. E. Siegel, son chef réputé, se fit applaudir dans le populaire « Petit Quinquin ».

## L'orage de dimanche

AURAIT-IL ETE POSSIBLE D'EVITER LES INONDATIONS QU'IL PROVOQUA ?

Nous avons dit hier, que par suite d'une pluie extrêmement abondante, les caves de nombreux immeubles de Lille, avaient été envahies par les eaux et que d'importantes dommages en résultèrent.

Il nous a été malheureusement impossible, d'obtenir à ce sujet les précisions que nous aurions voulu, toutes les personnes qui ont eu à souffrir de cet état de choses, n'ayant pas eu le temps de faire part à qui de droit.

Nous pouvons cependant affirmer que les pompiers, requerront à cet égard, environ 50 demandes d'intervention.

Malheureusement, nos braves sapeurs, se trouvant dans l'impossibilité matérielle d'intervenir efficacement, l'eau pompée par eux et déversée dans les égouts, fut en fait, retournée immédiatement à, d'où on venait de la retirer, ceci en vertu d'une loi de physique bien connue : celle des vases communicants.

D'aucuns ont accusé à ce propos, le mauvais état de nos égouts, prétendant que le service des égouts insuffisamment assuré le dimanche, n'est pas pour rien dans la cause de cette inondation.

Nous avons bien tenté d'obtenir des renseignements à ce sujet, mais c'était hier jour férié et nos jours-là...

Par ailleurs, les canalisations les plus anciennes, dont on confère « l'Echo », sont les caves à papier furent submergées; la pâtisserie Legrand, 20 bis, Grand-Place, qui est à 1 mètre 50 d'eau au-dessus de ses caves et où plusieurs sacs de farine, en dehors des dépôts matériels à déposer, ont été emportés.

M. Georges Terfry, entrepreneur de peinture, 37, rue de Douai, estime avoir subi de 8 à 10.000 francs de dégâts, ses ateliers de peinture contenant du matériel et des couleurs, ayant été envahis complètement.

La maison appartenant à M. Temples, rue d'Artois, celle de M. Fréchet-Lecq, 18, rue de Saint-Quentin, de Mme Veuve Coussin, épicière, 24, rue de Valenciennes, ont elles aussi, subi des pertes non encore évaluées.

On nous signale d'entre part, des caves inondées, rues Etienne-Dollef, de la Chaudre-Rivière, de la rue de Valenciennes, etc.

Les locataires de la cour Spinard, rue Anglaise-Bonnie, ont été également victimes de la pluie diluvienne de dimanche, ne pouvant plus se rendre au sortir de chez eux qu'en bateau.

Les personnes désireuses de participer à ces libéralités, sont invitées à adresser une demande par écrit, à M. le Maire de Lille, 39, rue de la Monnaie, de direction, et bureau, en indiquant dans quelle catégorie elles désirent concourir.

Peuvent participer au Legs Boucher de Perthes, les ouvriers de moins de 40 ans, de bonne conduite et qui se sont dévoués aux soins familiaux.

Les primes municipales sont accordées pour récompenser le travail et la bonne conduite et proportionnellement au nombre d'enfants.

CONCOURS DE Dessinateurs DES POSTES ET TELEGRAPHES. — Les concours pour le recrutement de dessinateurs des Postes et Télégraphes aura lieu les lundi 20 et mardi 21 juin prochain à Paris. Le nombre maximum des admissions est fixé à 5. Peuvent y prendre part, exclusivement, les postulants ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, exemptés de tout service militaire, âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1921.

Les candidats recevront tous les renseignements utiles au sujet du programme et des pièces à joindre à leur demande, à la direction régionale des Postes et Télégraphes, 5, rue Inkermann, à Lille. La liste des inscriptions sera close le jeudi 9 juin 1921.

FACULTE DES SCIENCES. — M. Ch. Barvois, membre de l'Institut, professeur, dirigera, le dimanche 12 juin 1921, une excursion géologique dans la vallée de la Dendre (Belgique).

Les inscriptions pour les concours pour le recrutement de dessinateurs des Postes et Télégraphes aura lieu les lundi 20 et mardi 21 juin prochain à Paris. Le nombre maximum des admissions est fixé à 5. Peuvent y prendre part, exclusivement, les postulants ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, exemptés de tout service militaire, âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1921.

Les candidats recevront tous les renseignements utiles au sujet du programme et des pièces à joindre à leur demande, à la direction régionale des Postes et Télégraphes, 5, rue Inkermann, à Lille. La liste des inscriptions sera close le jeudi 9 juin 1921.

FACULTE DES LETTRES. — Une session d'examen de Certificat d'études supérieures sera ouverte à Lille le 20 juin 1921. Déposer les demandes d'inscription au Secrétariat de la Faculté, le 6 au 10 juin.

ECOLE BAGUIN. — Un concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

## A P. U. N. C.

Les membres de l'Union Nationale des anciens Combattants se sont réunis dimanche à 16 heures, à l'Hôtel des Canonniers.

M. Schepelink, président, fit connaître que l'enquête ouverte par l'U. N. C. au sujet des fusillés de Vinglé, n'aurait apporté aucun fait nouveau, mais que l'étude de cette affaire continuait.

Il exposa les injures dont sont victimes les anciens combattants, notamment dans le licenciement du personnel de la reconstruction.

M. Olivier, avocat, expliqua le projet de loi Manly, qui ferait des anciens poilus des agents de l'Etat et des démissionnaires d'accommodés et de nouveaux riches. L'assemblée protesta contre ce projet.

La séance fut levée à 17 heures 30. La prochaine réunion aura lieu le 13 juillet.

MEDAILLE MILITAIRE. — Toussaint Henri, canonnier au 56e R. A. C., vient d'être décoré de la médaille militaire à titre posthume.

Canonnier courageux et dévoué, Blessé grièvement au combat de Comblanchien, le 10 novembre 1914, il est mort le 7 décembre 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze.

FUNERAIRES CIVILES. — Les funérailles civiles de M. Florent Colpaert, décédé le 5 juin, à l'âge de 87 ans, auront lieu mercredi, 8 juin, à 10 heures, à la maison mortuaire, rue Carpeaux, cité Crovoite, 4, à 14 h. 45.

COIGNON PIED. — BAUME DALET - REMÈDE UNIQUE. — Empoche la Derrangeaison. Prix: 5.50. Laboratoire de la Douleuse. Par poste 6.50. Lille: P. M. Lefèvre, Halle-Centrale; Leblat, place Quatre-Chaniers; Falgaire, Lognon, 5, place d'Armes; Tournai: Debray, 50, r. d'Alsace; Valenciennes: L. Lamy.

AVIS ET COMMUNICATIONS. — DISTRIBUTION ANNUELLE DES RECOMPENSES POUR ACTES DE DEVOUEMENT ET DE BONE CONDUITE. — Les demandes concernant l'attribution de primes municipales, ainsi que celles provenant de la Fondation à Boucher-de-Perthes, seront reçues à M. le Maire jusqu'au 10 juin 1921.

Les personnes désireuses de participer à ces libéralités, sont invitées à adresser une demande par écrit, à M. le Maire de Lille, 39, rue de la Monnaie, de direction, et bureau, en indiquant dans quelle catégorie elles désirent concourir.

Peuvent participer au Legs Boucher de Perthes, les ouvriers de moins de 40 ans, de bonne conduite et qui se sont dévoués aux soins familiaux.

Les primes municipales sont accordées pour récompenser le travail et la bonne conduite et proportionnellement au nombre d'enfants.

CONCOURS DE Dessinateurs DES POSTES ET TELEGRAPHES. — Les concours pour le recrutement de dessinateurs des Postes et Télégraphes aura lieu les lundi 20 et mardi 21 juin prochain à Paris. Le nombre maximum des admissions est fixé à 5. Peuvent y prendre part, exclusivement, les postulants ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, exemptés de tout service militaire, âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1921.

Les candidats recevront tous les renseignements utiles au sujet du programme et des pièces à joindre à leur demande, à la direction régionale des Postes et Télégraphes, 5, rue Inkermann, à Lille. La liste des inscriptions sera close le jeudi 9 juin 1921.

FACULTE DES SCIENCES. — M. Ch. Barvois, membre de l'Institut, professeur, dirigera, le dimanche 12 juin 1921, une excursion géologique dans la vallée de la Dendre (Belgique).

Les inscriptions pour les concours pour le recrutement de dessinateurs des Postes et Télégraphes aura lieu les lundi 20 et mardi 21 juin prochain à Paris. Le nombre maximum des admissions est fixé à 5. Peuvent y prendre part, exclusivement, les postulants ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, exemptés de tout service militaire, âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1921.

Les candidats recevront tous les renseignements utiles au sujet du programme et des pièces à joindre à leur demande, à la direction régionale des Postes et Télégraphes, 5, rue Inkermann, à Lille. La liste des inscriptions sera close le jeudi 9 juin 1921.

FACULTE DES LETTRES. — Une session d'examen de Certificat d'études supérieures sera ouverte à Lille le 20 juin 1921. Déposer les demandes d'inscription au Secrétariat de la Faculté, le 6 au 10 juin.

ECOLE BAGUIN. — Un concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

Les inscriptions pour le concours pour l'emploi de contremaître d'ajusteur aura lieu à Lille, le mardi 13 juin 1921, à 8 h. du matin.

## CHOCOLAT BILLET

donnée, a été blessé à la tête par une balle. Il est soigné par le docteur Senollart. Son état est inquiétant.

SYNDICAT D'ELEVAGE DES RACES BOVINES ET CHEVALLINES. — Les éleveurs des cantons d'Haubourdin et d'Armentières, sur l'initiative de M. Potté, sénateur, se sont réunis, le 30 mai dernier, en vue de la constitution d'un Syndicat d'élevage des races bovine et chevaline.

Au cours de la séance, M. Potté a exposé les conditions défavorables de la culture dans notre région : rareté de la main d'œuvre, disparition de la betterave (les distilleries n'étant pas reconstruites), baisse fatale des produits du sol, etc.

D'autre part, à la suite de plusieurs voyages d'étude, il a constaté la prospérité croissante des fermiers dans les pays d'élevage. Il fait alors comprendre qu'aujourd'hui, les campagnes du Nord ont grand intérêt à produire du bétail, surtout dans un pays comme le nôtre, à population très dense, qui offre un débouché facile.

Aussi, à l'unanimité des membres présents, les statuts du Syndicat ont été établis et adoptés; le bureau va mettre à l'étude l'organisation d'un prochain concours de juments, poulains, et taureaux.

MARCHE DU LUNDI 6 JUIN. — 195 boîtes de beurre, présent 5.000 kilos vendus de 11 à 13.50 le kilo; 1.350 kilos de beurre en pains, de 12.50 à 10 fr. le kilo; 40.000 œufs, 13 à 10.50 les 25; pomme de terre violettes, 0.55 le kilo; pommes de terre nouvelles de 1.20 le kilo; 85 poulets, 9 à 11 fr. la pièce; 63 volailles, 15 à 20 fr. la pièce; 240 lapins, 2 à 11.50 la pièce.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — LES FETES DU 7 JUIN. — De grands préparatifs sont faits à Bailleul, à l'occasion des fêtes du 7 juin. La Cité maritime veut, malgré sa destruction complète, rendre dignement à M. le maréchal Foch, MM. les ministres des Régions, Le Roy, et du Travail et toutes les hautes personnalités qui vont honorer de leur présence les cérémonies de remise de la croix de guerre et d'inauguration du monument en l'honneur des morts de la 25e Division de l'armée Britannique. Les honneurs seront rendus par un escadron du 6me chasseurs à cheval.

Le train spécial partira de Lille à 9 h. 20 du matin et arrivera à Bailleul à 10 h. 17. Au lieu de ce train partira de Bailleul à 17 h. 50, arrivera à Lille à 18 h. 45 et assurera la correspondance pour le train de retour de Paris.

Des arrêtés sont pris pour les élections de la Madelon, Saint-André, Armentières, Nieppe et Slesnewick.

Prévisions des cultivateurs aura lieu à dix heures un quart, dans une grande salle située près de la mairie. M. Macarez, député, prendra la parole.

mi et demie, aura lieu la réception officielle.

A deux heures aura lieu à l'Usine Hié, un banquet de près de 400 convives. Tout fera voir que ces fêtes porteront un très vil succès.